

Aide-mémoire Vaccination 2023



Cet aide-mémoire* a pour but de présenter les grandes lignes du calendrier vaccinal 2023, avec un focus sur les particularités relatives à la transition du vaccin DTP chez l'adulte.

TABLEAU DE CORRESPONDANCE VALENCES/NOMS COMMERCIAUX

| VALENCES | INITIALES | NOM COMMERCIAL | INITIALES | NOM COMMERCIAL |
|--|-------------|------------------------------------|-----------|---------------------------|
| Diphtérie, tétanos et poliomyélite | | | dTP | REVAXIS |
| Diphtérie, tétanos, poliomyélite et coqueluche | DTCaP | TETRAVAC INFANRIX TETRA | dTcaP | REPEVAX BOOSTRIX/TETRA |
| Diphtérie, tétanos, poliomyélite, coqueluche et haemophilus influenzae b | DTCaPHib | PENTAVAC INFANRIX QUINTA | | |
| Diphtérie, tétanos, poliomyélite, coqueluche, haemophilus influenzae b et hépatite B | DTCaPHibVHB | INFANRIX HEXA HEXYON VAXELIS | | |

Diphtérie : D : dosage normal d'anatoxine ; d : dosage réduit d'anatoxine – T : Tétanos – P : Poliomyélite –
Ca : Coqueluche acellulaire ; ca : dose réduite d'Ag coquelucheux - Hib : Haemophilus influenzae de type b – VHB : Hépatite B.
* Source : [calendrier des vaccinations et recommandations vaccinales 2023](#)

TABLEAUX DE TRANSITION ENTRE ANCIEN ET NOUVEAU CALENDRIER VACCINAL

Particularités pour la transition du vaccin dTP chez l'adulte (respecter les intervalles entre le dernier rappel et le prochain vaccin prévu)

Intervalle minimum : il doit être > à 5 ans. En cas d'intervalle ≤ 5 ans entre le dernier rappel et le rendez-vous vaccinal théorique (25, 45, 65, 75... ans), se recalcr sur le rendez-vous vaccinal suivant.

Intervalle maximum chez les adultes ≤ 65 ans. L'intervalle doit être ≤ 25 ans. Si l'intervalle est > 25 ans, faire un rappel immédiat, puis se recalcr sur le rendez-vous vaccinal suivant.

ÂGE LORS DE LA CONSULTATION

| | | 25-29 | 30/34 | 35/39 | 40/44 | 45 ANS | 46/49 | 50/54 | 55/59 | 60/64 | 65 ANS |
|-------------------------------------|-------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|
| ÂGE LORS DU DERNIER RAPPEL EFFECTUÉ | 15/19 | rappel puis à 45 ans | rappel puis à 45 ans | rappel puis à 45 ans | rappel puis à 65 ans | rappel puis à 75 ans | rappel puis à 75 ans |
| | 20/24 | rappel à 45 ans | rappel puis à 65 ans | rappel puis à 65 ans | rappel puis à 65 ans | rappel puis à 65 ans | rappel puis à 75 ans | rappel puis à 75 ans |
| | 25/29 | rappel à 45 ans | rappel puis à 65 ans | rappel puis à 65 ans | rappel puis à 65 ans | rappel puis à 65 ans | rappel puis à 75 ans | rappel puis à 75 ans |
| | 30/34 | | rappel à 45 ans | rappel à 45 ans | rappel à 45 ans | rappel puis à 65 ans | rappel puis à 65 ans | rappel puis à 65 ans | rappel puis à 65 ans | rappel puis à 75 ans | rappel puis à 75 ans |
| | 35/39 | | | rappel à 45 ans | rappel à 45 ans | rappel puis à 65 ans | rappel puis à 65 ans | rappel puis à 65 ans | rappel puis à 65 ans | rappel puis à 75 ans | rappel puis à 75 ans |
| | 40/44 | | | | rappel à 65 ans | rappel puis à 75 ans |
| | 45/49 | | | | | | rappel à 65 ans | rappel puis à 75 ans |
| | 50/54 | | | | | | | rappel à 65 ans | rappel à 65 ans | rappel à 65 ans | rappel puis à 75 ans |
| | 55/59 | | | | | | | | rappel à 65 ans | rappel à 65 ans | rappel puis à 75 ans |
| | 60/64 | | | | | | | | | rappel à 75 ans | rappel à 75 ans |

LÉGENDE

- Rappel immédiat puis prochain rendez-vous vaccinal
- Rappel à effectuer au prochain rendez-vous vaccinal

Intervalle maximum chez les adultes > 65 ans. L'intervalle doit être ≤ 15 ans. Si l'intervalle est > 15 ans, faire un rappel immédiat, puis se recalcr sur le rendez-vous vaccinal suivant.

ÂGE LORS DE LA CONSULTATION

| | | 65 ANS | 66/69 | 70/74 | 75 ANS | 76/79 | 80/84 | 85 ANS | 86/89 | 90/94 | 95 ANS |
|-------------------------------------|-------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|-----------------------|-----------------------|
| ÂGE LORS DU DERNIER RAPPEL EFFECTUÉ | 15/19 | rappel puis à 75 ans | rappel puis à 75 ans | rappel puis à 85 ans | rappel puis à 85 ans | rappel puis à 85 ans | rappel puis à 95 ans | rappel puis à 95 ans | rappel puis à 95 ans | rappel puis à 105 ans | rappel puis à 105 ans |
| | 20/24 | rappel puis à 75 ans | rappel puis à 75 ans | rappel puis à 85 ans | rappel puis à 85 ans | rappel puis à 85 ans | rappel puis à 95 ans | rappel puis à 95 ans | rappel puis à 95 ans | rappel puis à 105 ans | rappel puis à 105 ans |
| | 25/29 | rappel puis à 75 ans | rappel puis à 75 ans | rappel puis à 85 ans | rappel puis à 85 ans | rappel puis à 85 ans | rappel puis à 95 ans | rappel puis à 95 ans | rappel puis à 95 ans | rappel puis à 105 ans | rappel puis à 105 ans |
| | 30/34 | rappel puis à 75 ans | rappel puis à 75 ans | rappel puis à 85 ans | rappel puis à 85 ans | rappel puis à 85 ans | rappel puis à 95 ans | rappel puis à 95 ans | rappel puis à 95 ans | rappel puis à 105 ans | rappel puis à 105 ans |
| | 35/39 | rappel puis à 75 ans | rappel puis à 75 ans | rappel puis à 85 ans | rappel puis à 85 ans | rappel puis à 85 ans | rappel puis à 95 ans | rappel puis à 95 ans | rappel puis à 95 ans | rappel puis à 105 ans | rappel puis à 105 ans |
| | 40/44 | rappel puis à 75 ans | rappel puis à 75 ans | rappel puis à 85 ans | rappel puis à 85 ans | rappel puis à 85 ans | rappel puis à 95 ans | rappel puis à 95 ans | rappel puis à 95 ans | rappel puis à 105 ans | rappel puis à 105 ans |
| | 45/49 | rappel puis à 75 ans | rappel puis à 75 ans | rappel puis à 85 ans | rappel puis à 85 ans | rappel puis à 85 ans | rappel puis à 95 ans | rappel puis à 95 ans | rappel puis à 95 ans | rappel puis à 105 ans | rappel puis à 105 ans |
| | 50/54 | rappel puis à 75 ans | rappel puis à 75 ans | rappel puis à 85 ans | rappel puis à 85 ans | rappel puis à 85 ans | rappel puis à 95 ans | rappel puis à 95 ans | rappel puis à 95 ans | rappel puis à 105 ans | rappel puis à 105 ans |
| | 55/59 | rappel puis à 75 ans | rappel puis à 75 ans | rappel puis à 85 ans | rappel puis à 85 ans | rappel puis à 85 ans | rappel puis à 95 ans | rappel puis à 95 ans | rappel puis à 95 ans | rappel puis à 105 ans | rappel puis à 105 ans |
| | 60/64 | rappel à 75 ans | rappel à 75 ans | rappel à 75 ans | rappel puis à 85 ans | rappel puis à 85 ans | rappel puis à 95 ans | rappel puis à 95 ans | rappel puis à 95 ans | rappel puis à 105 ans | rappel puis à 105 ans |
| | 65/69 | | rappel à 75 ans | rappel à 75 ans | rappel puis à 85 ans | rappel puis à 85 ans | rappel puis à 95 ans | rappel puis à 95 ans | rappel puis à 95 ans | rappel puis à 105 ans | rappel puis à 105 ans |
| | 70/74 | | | rappel à 85 ans | rappel puis à 95 ans | rappel puis à 95 ans | rappel puis à 105 ans | rappel puis à 105 ans |
| | 75/79 | | | | rappel à 85 ans | rappel à 85 ans | rappel à 85 ans | rappel puis à 95 ans | rappel puis à 95 ans | rappel puis à 105 ans | rappel puis à 105 ans |

LÉGENDE

- Rappel immédiat puis prochain rendez-vous vaccinal
- Rappel à effectuer au prochain rendez-vous vaccinal

1. La vaccination BCG est recommandée aux enfants < ou = 15 ans exposés à un risque élevé de tuberculose. Le vaccin disponible actuellement est le BCG AJVaccines®. Son usage est réservé aux PMI, centres de vaccination et centres de lutte antituberculeuse. La vaccination doit avoir lieu dans le 2^e mois de vie idéalement, ou dès la naissance pour les enfants originaires de Guyane, Mayotte, ou dont un parent a été atteint de tuberculose dans les 5 dernières années. Il n'est plus recommandé de réaliser une IDR avant la vaccination chez les enfants < 6 ans, sauf s'ils ont été exposés dans leur entourage ou qu'ils ont résidé > 1 mois dans un pays de forte incidence de tuberculose.
2. La primovaccination D,T,P, coqueluche, Hib et hépatite B se fait avec les vaccins combinés à 6 valences (DTCaPHibHB), selon le schéma M2-M4-M11.
3. Le rappel à l'âge de 6 ans se fait avec un vaccin « pédiatrique » (DTCaP).
4. Le rappel à l'âge de 11-13 ans se fait avec un vaccin « adulte » (dTcaP).
5. Les rappels dTP (ca) aux âges de 25, 45, 65, 75, 85 ans... se font avec un vaccin « adulte ». Le rappel à l'âge de 25 ans doit inclure la valence coqueluche (dTcaP). Pour les personnes > 25 ans, n'ayant pas reçu ce rappel, un rattrapage doit être proposé jusqu'à l'âge de 39 ans révolus.

Les nouvelles recommandations sont résumées dans le tableau ci-dessous :

| Type de blessure | Personnes à jour* de leurs vaccinations selon le calendrier en vigueur | Personnes non à jour |
|---|--|---|
| Mineure, propre | Pas d'injection. Préciser la date du prochain rappel. | Administration immédiate d'une dose de vaccin contenant la valence tétanique. Proposer si nécessaire un programme de mise à jour et préciser la date du prochain rappel. |
| Majeure** ou susceptible d'avoir été contaminée par des germes d'origine tellurique | Pas d'injection. Préciser la date du prochain rappel. | Dans un bras, immunoglobuline tétanique humaine 250 UI. Dans l'autre bras, administration d'une dose de vaccin contenant la valence tétanique. Proposer si nécessaire un programme de mise à jour et préciser la date du prochain rappel. |

* Personnes âgées de moins de 65 ans ayant reçu une dose de vaccin contenant une valence tétanique depuis moins de vingt ans. Personnes âgées de 65 ans et plus ayant reçu une dose de vaccin contenant une valence tétanique depuis moins de dix ans.

**Plaie majeure : plaie étendue, pénétrante, avec corps étranger ou traitée tardivement.

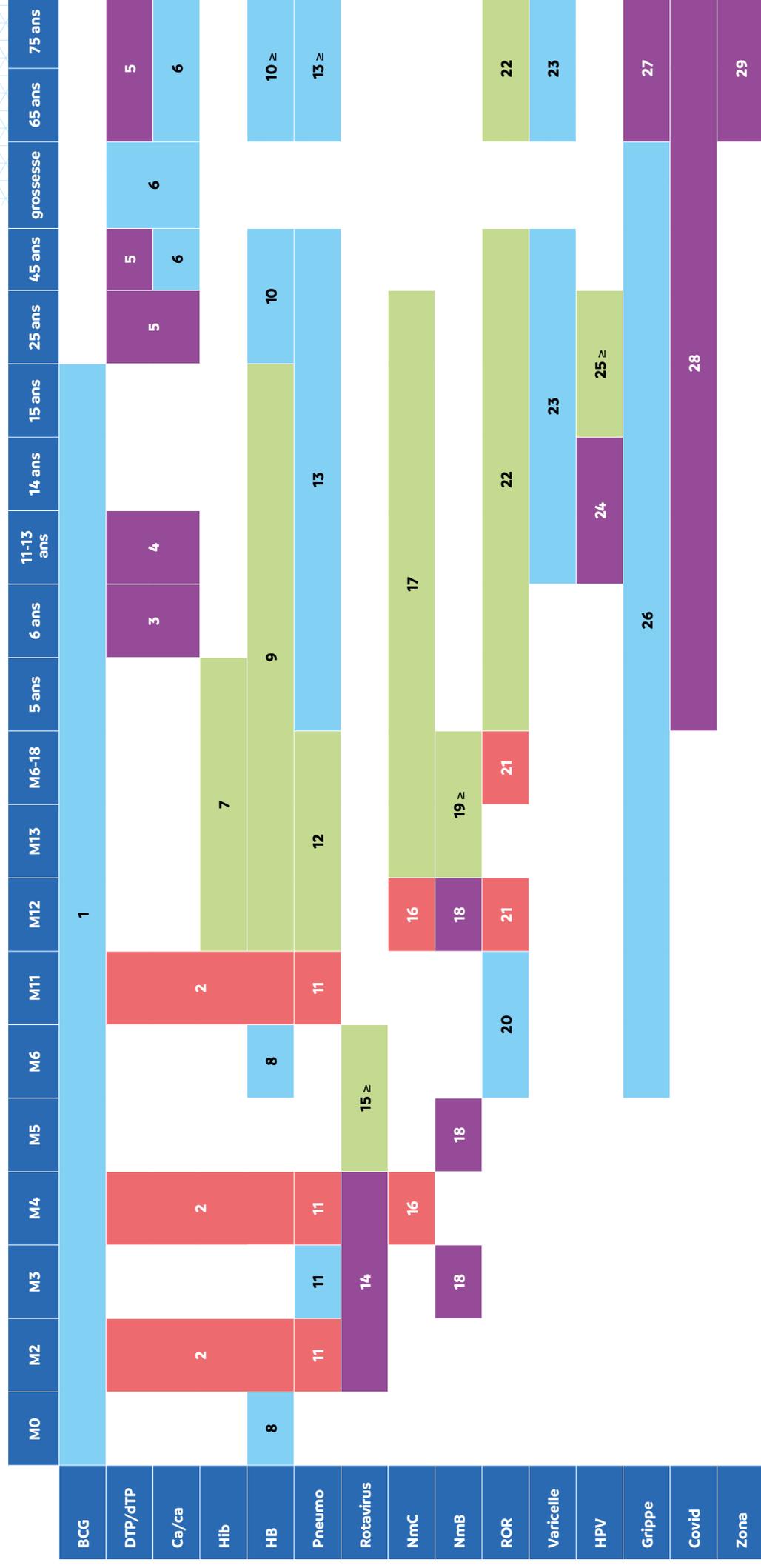
6. La vaccination coqueluche (dTPca) est recommandée à chaque grossesse, entre 20 et 36 SA, même si le dernier rappel dTPca a été réalisé peu de temps avant la grossesse. Une co-administration avec les vaccins grippe et/ou Covid-19 est possible. Si la vaccination dTPca n'a pas été faite au cours de la grossesse ou si elle a eu lieu moins d'un mois avant l'accouchement, il faudra procéder à la vaccination dTPca de tout l'entourage (cocooning).
7. Le rattrapage de la vaccination Haemophilus influenzae b peut se faire jusqu'à l'âge de 5 ans inclus. À partir de l'âge d'un an, une seule dose suffit.
8. Les enfants nés de mère antigène HBs + et les enfants nés à Mayotte ou en Guyane doivent recevoir leur 1^{er} vaccin hépatite B à la naissance, puis à M1 et M6. Un schéma à 4 doses (à la naissance, 1, 2 et 6 mois) est recommandé pour les prématurés < 32 semaines et/ou de poids < 2kg. Les immunoglobulines anti-VHB doivent être administrées le jour de la naissance et un contrôle sérologique réalisé 1 à 4 mois après la fin du schéma vaccinal.
9. Un rattrapage hépatite B doit être proposé à tous les enfants jusqu'à 15 ans inclus, selon le schéma M0-M1-M6 avec le vaccin enfant. Les intervalles minimaux entre 2 doses doivent être respectés. Entre 11 et 15 ans révolus, un schéma en 2 doses à 6 mois d'intervalle, avec le vaccin EngerixB20®, peut être proposé.
10. Un rattrapage hépatite B est recommandé chez les adultes à risque d'exposition ainsi que les personnes candidates à une greffe d'organe, de tissu ou de cellules selon un schéma M0-M1-M6. Pour certains adultes où l'obtention très rapide d'une protection est souhaitable, un schéma accéléré (J0 - J7 - J21 et rappel à 1 an) est possible avec le vaccin EngerixB20®. Le rattrapage est également recommandé pour les personnes porteuses d'insuffisance rénale chronique, d'une hépatopathie chronique, les personnes infectées par le VIH, les personnes greffées de foie ou de rein et les patients immunodéprimés exposés, selon un schéma renforcé double dose à M0-M1-M2-M6.
11. La vaccination pneumococcique du nourrisson se fait avec le vaccin conjugué 13 valences (PCV13) selon le schéma M2-M4-M11. Les prématurés et les nourrissons à risque doivent recevoir une dose supplémentaire à M3.
12. Le rattrapage de la vaccination antipneumococcique peut se faire jusqu'à l'âge de 2 ans. Entre 7 et 11 mois : deux doses à 2 mois d'intervalle puis rappel un an plus tard. Entre 12 et 23 mois : 2 doses à deux mois d'intervalle.
13. La vaccination pneumococcique est recommandée pour tous les enfants ≥ 2 et les adultes à risque (immunodépression, brèche ostéoméningée ou tout autre facteur de risque) : vaccin pneumococcique non conjugué 23 valences (VPP23) si l'enfant a déjà été vacciné avant l'âge de 2 ans. Pour les adultes : schéma PCV13 puis VPP23 deux mois plus tard. Ceux ayant reçu antérieurement

le VPP23 recevront le PCV13 en respectant un intervalle d'au moins 1 an entre VPP23 et PCV13, puis un nouveau VPP23, en respectant un intervalle d'au moins 5 ans entre les deux VPP23. Après la vaccination PCV13-VPP23, un rappel VPP23 pourra être administré 5 ans plus tard.

14. Rotarix® : 2 prises orales à 2 et 3 mois. Rotateq® : 3 prises à 2, 3, 4 mois.
15. Vaccination à réaliser avant l'âge de 6 mois pour le Rotarix® et 8 mois pour le Rotateq®.
16. La vaccination contre le méningocoque C est recommandée chez les nourrissons de 5 mois (1 dose) et rappel à l'âge de 12 mois, avec le vaccin Neisvac®.
17. Une dose de rattrapage est recommandée jusqu'à 24 ans révolus, par une dose vaccinale de Neisvac® ou Menjugate® pour ceux n'ayant pas été vaccinés antérieurement.
18. La vaccination contre les IIM de séro groupe B est recommandée chez les nourrissons selon le schéma M3, M5, M12.
19. Si ces âges ne sont pas respectés, on suivra les schémas suivants :
 - vaccination entre 2 et 5 mois : 2 doses à au moins 2 mois d'intervalle et 1 dose de rappel entre 12 et 15 mois (à au moins 6 mois de la dernière dose).
 - vaccination entre 6 et 11 mois : 2 doses à au moins 2 mois d'intervalle et 1 dose de rappel au cours de la deuxième année (au moins 2 mois entre la dernière dose et le rappel).
 - vaccination entre 12 et 23 mois : 2 doses à au moins 2 mois d'intervalle et une dose de rappel 12 mois après.
20. Les enfants âgés de 6 à 11 mois exposés à la rougeole doivent recevoir une dose de vaccin ROR. Ils recevront, par la suite, deux doses de vaccin ROR (selon le calendrier vaccinal).
21. La vaccination ROR comprend 2 doses : la première à 12 mois, la deuxième entre 16 et 18 mois. Un intervalle d'au moins un mois doit être respecté entre les 2 doses.
22. Tous les enfants et adultes nés après 1980 doivent avoir reçu 2 doses de vaccin ROR, quels que soient les antécédents vis-à-vis des 3 maladies. Pour les femmes nées avant 1980, non vaccinées contre la rubéole et ayant un projet de grossesse, un rattrapage est recommandé par une injection de vaccin trivalent ROR. Si la sérologie prénatale est négative, la vaccination doit être réalisée immédiatement après l'accouchement (même en cas d'allaitement. Il n'y a pas lieu de revacciner les femmes ayant reçu 2 vaccinations ROR, quel que soit le résultat de la sérologie si elle a été pratiquée. Une dose de vaccin ROR est également recommandée pour les professionnels de santé et de la petite enfance nés avant 1980, non vaccinés et sans antécédent connu de rougeole.
23. La vaccination varicelle est recommandée pour les adolescents de 12 à 18 ans n'ayant pas d'antécédent clinique de varicelle ou dont l'histoire est douteuse (2 doses à 2 mois d'intervalle). Un contrôle sérologique préalable peut être pratiqué dans ce cas. Elle est également recommandée pour les personnes suivantes, sans antécédent de varicelle (sérologie facultative) : les femmes en âge de procréer ; les enfants > 12 ans et adultes immunocompétents dans les 3 jours suivant l'exposition à un cas de varicelle ; ainsi que les personnes suivantes dont la sérologie est négative : personnes en contact étroit avec les immunodéprimés, les candidats à une greffe d'organe, ainsi que les professionnels de santé et de la petite enfance.
24. La vaccination HPV est recommandée pour les jeunes filles et garçons de 11-14 ans.
25. Le rattrapage peut être proposé jusqu'à 19 ans (jusqu'à 26 ans pour les HSH). Les schémas vaccinaux varient en fonction de l'âge : soit deux doses à M0-M6 de 11 à 14 ans, soit trois doses M0-M2-M6 à partir de 15 ans.
26. La vaccination annuelle contre la grippe est recommandée dès l'âge de 6 mois pour les personnes à risque et leur entourage ; et pour les femmes enceintes, quel que soit le terme de la grossesse, afin de les protéger elles, et leur nourrisson, grâce au passage transplacentaire des anticorps maternels.
27. Elle est également recommandée à partir de 65 ans. Un vaccin grippe haute dose est disponible.
28. La vaccination Covid-19 est recommandée dès l'âge de 5 ans. Elle est possible (et recommandée) chez les femmes enceintes (Cf. recommandations du moment).
29. Le vaccin vivant zona est recommandé chez les 65-74 ans révolus, quels que soient les antécédents de zona. Il est préférable d'administrer le vaccin au moins 1 an après un épisode de zona (2 ans et après bilan ophtalmologique si antécédent de zona ophtalmique).

CALENDRIER VACCINAL 2023

www.vaccination-info-service.fr



Lorsqu'un retard est intervenu dans la réalisation du calendrier de vaccinations indiqué, il n'est pas nécessaire de recommencer tout le programme des vaccinations. Il suffit de reprendre ce programme au stade où il a été interrompu et de compléter la vaccination en réalisant le nombre d'injections requis en fonction de l'âge.

- Vaccins obligatoires pour les enfants nés depuis le 1^{er} janvier 2018
- Vaccins recommandés, mais non obligatoires
- Rattrapage des vaccins non réalisés aux âges recommandés
- Vaccination en populations particulières (trois immunodéprimés)
- Vaccination recommandée au-delà de cet âge (cf. recommandations au verso)

Les recommandations concernant la vaccination des immunodéprimés sont disponibles dans le calendrier vaccinal 2022.